

18 déc 2020 -10:26

Le marché du travail belge en 230 tableaux: The end of the world as we know it? L'état des lieux sur le marché du travail belge

La dernière mise à jour des 230 indicateurs du marché du travail montre que, jusqu'en 2019 inclus, nous avons connu des tendances favorables sur le marché du travail dans presque tous les domaines. Bien qu'il reste des défis majeurs à relever pour les personnes peu qualifiées, les migrants de nationalité non européenne et les plus de 55 ans, tous les écarts de participation se sont réduits. En 2020 cependant la pandémie du coronavirus a complètement bouleversé les cartes, mettant fin brutalement aux évolutions positives et menaçant d'exacerber les faiblesses structurelles.

Décembre est, comme d'habitude, le mois au cours duquel nous énumérons les principales conclusions de la mise à jour des 230 indicateurs du marché du travail établis chaque année en annexe du programme national de réforme que chaque État membre de l'UE doit soumettre à la Commission européenne. C'est le moment où nous disposons des chiffres définitifs jusqu'en 2019 inclus pour un large éventail de thèmes liés au marché du travail. Ces indicateurs sont élaborés par le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, en collaboration avec Statbel (SPF Economie, Direction générale Statistique - Statistics Belgium) ainsi qu'avec les Régions et Communautés. Cependant, pour les analystes du marché du travail, en décembre 2020, 2019 semble être une autre époque. Nous avons donc choisi d'inclure dans cet aperçu les indicateurs à court terme disponibles, qui donnent une image provisoire des fluctuations remarquables au cours de l'année 2020.

Comme l'année précédente, les indicateurs du marché du travail pour 2019 montrent des tendances positives dans presque tous les domaines. Le taux d'emploi, à savoir la part des travailleurs dans la population en âge de travailler (20-64 ans), est passé de 69,7 % en 2018 à 70,5 % en 2019. Toutefois, la moyenne de l'UE a atteint 73,9 %. L'augmentation s'est produite dans les trois régions, dans toutes les tranches d'âge, et tant pour les personnes nées en Belgique que pour celles nées à l'étranger. Le taux d'activité - la part des travailleurs et des chômeurs dans la population âgée de 20 à 64 ans - a également augmenté, passant de 74,0 à 74,4 % (78,7 % dans l'ensemble de l'UE). En ce qui concerne les taux d'emploi et d'activité des personnes de plus de 55 ans, l'augmentation est relativement forte, de sorte que l'écart avec l'UE s'est réduit. Et pour les femmes de plus de 55 ans, nous approchons également le seuil des 50 % (soit l'engagement belge envers l'UE pour 2020) avec 48,9 %. Le taux de chômage continue de baisser pour atteindre de nouveaux records, pour toutes les régions, tous les sexes, tous les pays de naissance et tous les niveaux d'éducation (pour l'ensemble de la Belgique, de 5,8 % en 2018 à 5,2 % en 2019). La part des chômeurs de longue durée dans le chômage total - un autre point douloureux classique pour le marché du travail belge - a également fortement diminué.

Cela ne signifie pas qu'il n'y a plus de points douloureux en 2019. L'écart traditionnellement important entre les personnes nées en Belgique et celles nées dans un autre pays est resté bien plus important que la moyenne de l'UE. Pour le taux d'emploi, l'écart entre les personnes nées en Belgique et celles nées en dehors de l'UE était de 18,7 points de pourcentage, contre 9,1 dans l'UE. Et la situation des personnes ayant tout au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur est également à la traîne : un écart de 37,5 points de pourcentage en matière d'emploi par rapport aux personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur. Dans l'UE, cela ne représente "que" 28,3 points de pourcentage. Malgré une augmentation du taux d'emploi et une baisse du taux de chômage des personnes peu qualifiées, nous restons parmi les pires élèves de la classe européenne. Et, surtout chez les femmes, l'amélioration a été très faible. En termes de participation à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie, on observe même une légère baisse par rapport à 2018, tant pour les travailleurs que pour les chômeurs et les

inactifs.

La crise du marché du travail de 2020 ?

Au printemps 2020, la situation a changé radicalement et brusquement. Des milliers de personnes ont télétravaillé à temps plein du jour au lendemain. Un grand nombre de travailleurs dont l'emploi ne le permettait pas se sont retrouvés au chômage temporaire, et les personnes qui ne pouvaient pas entrer dans le système passaient vraisemblablement (temporairement ou non) au chômage. Nous pouvons suivre ce changement sur la base des résultats trimestriels de l'Enquête sur les Forces de Travail (Statbel: Les résultats de l'EFT présentés ici sont des résultats trimestriels et sont soumis à des fluctuations aléatoires plus importantes que les résultats annuels car ils sont basés sur un quart de l'échantillon annuel) et des indicateurs à court terme que nous publions sur une base mensuelle et trimestrielle. En outre, nous suivons l'impact de la crise sur une base hebdomadaire dans le cadre du [groupe de travail interdépartemental Social Impact Corona](#).

Le phénomène le plus frappant est l'augmentation du chômage temporaire, avec un pic sans précédent en mars et avril, et qui reste encore maintenant toujours à un niveau plus élevé que lors de la crise financière de 2008-2009. Toutefois, pour l'instant, les effets sur les taux d'emploi et de chômage semblent être restés étonnamment limités. Au deuxième trimestre 2020, le taux d'inactivité a légèrement augmenté, probablement parce que de nombreux demandeurs d'emploi étaient temporairement incapables de chercher du travail. Ce n'est qu'au troisième trimestre que nous constatons également une augmentation du taux de chômage, mais à 70,2 %, le taux d'emploi est encore très proche de celui de 2019. L'évolution positive s'est donc arrêtée, mais il ne semble pas y avoir d'effondrement. Sous la surface, cependant, des changements inquiétants se produisent. Les jeunes actifs, les personnes peu qualifiées, les immigrants non européens et les personnes souffrant d'un handicap ont plus souvent perdu leur emploi ou ont été relativement plus souvent temporairement absents du travail pour des raisons liées à la COVID-19. Les grands écarts sur le marché du travail décrits dans le texte ci-dessus se creusent donc à nouveau. Et l'impact de la crise se fait donc principalement sentir sur les épaules les plus faibles.

En outre, nos indicateurs à court terme montrent surtout d'énormes fluctuations tout au long de l'année 2020, plutôt qu'une évolution sans ambiguïté. Par exemple, nous constatons de très grandes fluctuations dans le travail intérimaire, souvent en fonction de la sévérité variable des mesures sanitaires tout au long de l'année. Les pertes d'emplois dues aux faillites ont également connu de fortes fluctuations d'un mois à l'autre, mais la moyenne annuelle semble pour l'instant à peine plus élevée que les années précédentes. Dans les indicateurs sur les demandeurs d'emploi basés sur des données administratives, on constate que la hausse est encore (étonnamment) limitée. Les interruptions de carrière semblent avoir augmenté assez fortement en 2020, ce qui est probablement dû, entre autres, à la fermeture des écoles et à diverses formes de prise en charge des personnes dépendantes. Nous constatons également qu'il y a moins de postes vacants cette année, et donc un taux de vacance plus faible. L'incertitude persistante quant à ce que l'avenir proche apportera aura sans doute laissé des traces.

Et plus encore

Vous pouvez retrouver tous ces indicateurs et bien d'autres encore sur le site web du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale (www.emploi.belgique.be - module "[Statistiques](#)") : Indicateurs structurels emploi et marché du travail - séries annuelles et Indicateurs à court terme marché du travail - séries mensuelles/trimestrielles). Personne de contact : Valerie.Burnel@emploi.belgique.be

SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
02 233 41 11
<http://www.emploi.belgique.be>

Anne-Cécile Wagner
Attachée Direction de la communication
0494 69 32 01
anne-cecile.wagner@emploi.belgique.be

Sandy Deseure
Diensthoofd Directie van de communicatie
0485 83 70 57
Sandy.deseure@werk.belgie.be